

Victoire dans l'affaire Geneviève Legay : la Cour d'appel de Lyon confirme la sanction contre le commissaire Souchi

Contre la répression et le racisme, pour les libertés publiques, lundi 29 juin 2026, par Attac France

Ce lundi 29 juin 2026, la Cour d'appel de Lyon a rendu son délibéré dans l'affaire Geneviève Legay : le commissaire Rabah Souchi a été condamné à 6 mois de prison avec sursis, comme en première instance. Il s'agit d'une condamnation historique. Toutefois, cette peine n'étant pas inscrite à son casier judiciaire, Rabah Souchi pourra continuer d'exercer dans le maintien de l'ordre.